

Pour mieux comprendre le tableau :

L'ordre actuel des projets ne constitue pas une priorité, il correspond simplement aux objectifs principaux et l'ordre utilisés lors des étapes précédentes. La numérotation sera revue suite à la validation de la priorisation.

Les colonnes Patrimoine, Convivialité, Economie, Mobilité et Nature correspondent aux cinq grands enjeux de la stratégie. Une case colorée indique que le projet y répond, une croix dans celle-ci montre l'objectif principale.

→ Favorisez, au sein de chaque lot, des projets diversifiés et répondant à plusieurs enjeux et objectifs de développement

La colonne « Localisation » fait référence à la localisation du projet (certains projets concernent plus particulièrement un village¹ de la commune, certains sont à l'échelle communale, d'autres ne sont pas localisables – indiqués par un « / », certains sont encore à localiser indiqué par « à définir »).

→ Choisissez, au sein du lot 1, des projets répartis sur différentes entités de la commune et/ou transversaux au territoire (bénéficiant à un maximum d'Aubelois) !

La colonne « Budget » fait référence au fait que le projet :

- « € » présente un coût inférieur à 50.000€
- « €€ » a un coût situé entre 50.000€ et 200.000€.
- « €€€ » a un coût situé entre 200.000€ et 500.000€.
- « €€€€ » présente un coût supérieur à 500.000€.

La colonne Financement indique s'il existe des aides et possibilités de financement (subsides) estimées à min. 50 %

→ Le programme devra être analysé en fonctions des capacités financières communales

La colonne « Projet » indique s'il s'agit d'une réalisation concrète (M = matériel) ou d'une action à mener (IMM = immatériel).

→ Veillez à une répartition équitable entre les projets matériels et les actions

La colonne « Investissement personnel » vous permet d'indiquer votre souhait de vous investir personnellement dans un projet « action »

→ Dans les cases laissées blanches, indiquez une croix si vous voulez vous investir personnellement dans le projet « action »

Centralisation des bulletins de vote :

La FRW centralise les questionnaires complétés et les dépouillera en toute neutralité et confidentialité. Plusieurs possibilités pour nous remettre votre bulletin de vote :

→ le rendre à la fin de la réunion de priorisation (le 13/12)

Pour le mercredi 03 Janvier 2023 à minuit au plus tard :

- Scanner le formulaire papier et l'envoyer par courriel à s.maquet@frw.be
- télécharger le fichier depuis <https://www.aubelieparticipe.info/pagepriveecldr> et l'envoyer par courriel à s.maquet@frw.be

Bulletin de vote pour la priorisation par la Commission Locale de Développement Rural



Ce document reprend la liste des projets à prioriser. Ils sont le résultat des étapes préalables (Consultations de la population, Groupes de Travail de la CLDR). L'auteur, conformément à son rôle, les a aussi enrichis avec ses connaissances et recherches, tout en tenant compte des réalités communales.

Théoriquement, tous les projets peuvent être réalisés. Au regard de la stratégie, tous semblent aussi avoir leur place dans l'ODR. Cependant le nombre de projets reste important et il s'agit maintenant de cibler ceux qui seront prioritaires et à les planifier dans le temps.

Pour ce faire, nous vous demandons d'établir une planification dans le temps des projets que vous souhaiteriez voir mis en œuvre dans votre commune et de proposer au Collège Communal les projets qui vous paraissent bénéficier le plus à l'intérêt collectif.

Remarques sur la Priorisation

La priorisation est une obligation de la Région wallonne. Elle est nécessaire car, quelle que soit la commune, il n'est pas possible de tout réaliser en même temps.

Pour la réaliser, il faut répartir l'ensemble des projets en 3 lots.

- **Lot 1** : Projets dont la réalisation sera entamée sur les 3 premières années (suivant l'approbation du PCDR);
- **Lot 2** : Ceux dont la réalisation sera prévue entre la 4^{ème} et 6^{ème} année ;
- **Lot 3** : Les autres projets.

Comment vous y prendre ? Merci de respecter les consignes ci-dessous :

Dans la première colonne, inscrivez à l'aide du chiffre 1, les 5 projets que vous désirez voir réalisés en lot Un. Et avec le chiffre 2, les 8 projets souhaités en lot Deux.

- Marquez d'une croix votre projet « coup de cœur » dans la seconde colonne
- Indiquez d'une croix, dans les cases blanches de la dernière colonne, les projets dans lesquels vous êtes prêt à vous impliquer personnellement
- Ne sélectionnez pas des projets déjà en cours ! Ceux-ci sont repris en Lot 0.
- Tenez compte de transversalité et de la réponse du projet aux objectifs de développement !
- Veillez à la bonne répartition des projets sur le territoire
- Réfléchissez aux implications financières de vos choix

Comptabilisation

Les projets en lot 1 reçoivent 2 points, les projets en lot 2 reçoivent 1 point. 2 points supplémentaires sont comptabilisés pour le coup de cœur. Un projet pour lequel 5 personnes manifestent leur volonté de s'impliquer reçoit 2 points.

Après compilation de vos choix et en tenant compte des consignes, nous retiendrons collectivement les projets en lot 1 et les projets en lot 2. Les autres seront automatiquement inscrits en lot 3. Cette répartition sera la proposition de Priorisation de la CLDR. Celle-ci sera ensuite transmise au Collège communal et au Comité de suivi qui pourront si nécessaire la modifier en fonction des réalités communales.

Si des changements sont décidés par le Collège ou le Comité de Suivi, ils y seront expliqués ;

N'oubliez pas d'indiquer vos nom et prénom !

¹ St Jean-Sart est raccourci par SJS, pour être complètement visible dans le tableau.

Inscrivez 1 ou 2 dans la case en fonction de la priorité que vous accordez au projet
Indiquez votre projet coup de 

Si vous vous trompez, noircissez la case et inscrivez votre choix sur le côté

Lot		INTITULÉ	A : Patrimoine	U : Convivialité	B : Economie	E : Mobilité	L : Nature	Localisation	Budget	Financement	Projet	Investissement personnel
		Création de logements tremplins et de leur réseau de chaleur	X					Aubel	€€€€	DR	M	
		Mise en place d'un Community Land Trust	X					a définir	€€€€	DR	M	
		Entretien collectif et valorisation du (petit) patrimoine	X					/	€	PPPW	IMM	
		Aménagements des espaces publics autour de la locomotive		X				Aubel	€€€	DR (+AWAP	M	
		Création d'espaces sportifs et récréatifs à Aubel		X				Aubel	€€€	DR / Infrasp	M	
		Création d'espaces de convivialité extérieurs à Aubel		X				Aubel	€€€	DR	M	
		Création d'espaces de convivialité extérieurs à La Clouse (cœur de village ?)		X				La Clouse	€€€€	DR	M	
		Aménagements conviviaux au niveau des barbecues de la commune		X				/	€€	DR	M	
		Création d'une maison de village à Saint-Jean-Sart		X				SJS	€€€€	DR	M	
		Création d'un espace pour les jeunes		X				Aubel	€€€		M	
		Création d'un potager communautaire dans le centre d'Aubel		X				Aubel	€		IMM	
		Implication des Aubelois dans l'accueil des nouveaux habitants		X				/	€		IMM	
		Mise en place d'activités intergénérationnelles		X				/	€		IMM	
		Aménagement d'un atelier rural			X			A définir	€€€€	DR	M	
		Acquisition de terrain agricole			X			A définir	€€€€		M	
		Création d'une aire d'accueil pour camping-cars près du centre d'Aubel			X			A définir	€€€	CGT	M	
		Mise en place d'un événement annuel pour stimuler les futurs entrepreneurs et les nouvelles initiatives			X			/	€		IMM	
		Encouragement du multilinguisme			X			/	€		IMM	
		Création, optimisation et valorisation des points d'intérêts des balades d'Aubel				X		/	€		IMM	
		Création de liaisons cyclo-piétonnes à vocation intercommunale				X		/	€€€€	DR / Pimacy	M	
		Création de voies lentes au sein des villages				X		/	€€€€	DR / Pimacy	M	
		Aménagement des abords des arrêts de bus dans les hameaux				X		La Clouse & SJS	€€€	TEC	M	
		Aménagement de la L38 et de ses abords				X		Aubel	€€€€	DR	M	
		Soutien à l'usage du vélo				X		/	€		IMM	
		Production d'électricité au niveau local via un projet de biométhanisation					X	Aubel	€€€€		M	
		Actions de sensibilisations et de mobilisation par et pour les citoyens aux questions de l'environnement					X	/	€	BiodiverCité	IMM	
		Recensement des zones de biodiversité et des sites d'intérêt biologique					X	/	€		IMM	
Lot 0		Actions en faveur du bocage à définir dans le cadre du parc paysager et/ou du GAL Pays de Herve					X	/	€		IMM	

Votre nom et prénom :

Faites une croix dans les cases blanches correspondant aux projets dans lesquels vous êtes prêts à vous investir